

Bulletin d'adhésion à l'association Familles Rurales
Montant de l'adhésion : **30 €** (chèque séparé des cours)
Rappel : une seule adhésion par famille

Coordonnées Famille adhérente :

NOM et prénom du chef de famille : _____

Date de naissance du chef de famille : ____/____/____

ADRESSE : _____

Tél. dom. : _____ Tél. portable : _____

Adresse mail (EN MAJUSCULES) : _____

| ACTIVITES | NOM(S) et prénom(s) | Date(s) de naissance | Règlement par trimestre 1 chèque/trimestre |
|---|---------------------|----------------------|---|
| CUISINE SAINES | | | 110 € |
| <input type="checkbox"/> Cours du vendredi de 9h à 11h (<u>UNE FOIS PAR MOIS</u> /3 cours par trimestre) <input type="checkbox"/> Cours du mardi de 18h à 20h (<u>UNE FOIS PAR MOIS</u> /3 cours par trimestre) Dans la cuisine de la salle des fêtes | | | |

Professeure : Géraldine MERCIER
Début des cours : 28 octobre 2022

Le paiement aux activités doit s'effectuer à l'inscription en trois chèques, à l'ordre de Familles rurales Surzur, qui seront encaissés en octobre 2022, en février 2023 et en mai 2023 et un chèque de 30 € d'adhésion.

En cas de participation à plusieurs activités, merci de regrouper les règlements.

Les inscriptions se font pour l'année. En cas d'abandon des cours, aucun remboursement ne sera effectué (sauf sur présentation d'un certificat médical – adhésion annuelle non remboursée).

Les prix et les horaires (fixés au 1/8/2022) sont sous réserve d'un nombre suffisant de participants à chaque créneau.

En vertu de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, Familles rurales Surzur s'engage à ne pas utiliser les informations de l'adhérent à des fins commerciales. Ce dernier dispose également d'un droit de regard et de rectification sur les informations le concernant.

Je déclare avoir pris connaissance des dispositions de la note d'information concernant les activités proposées par l'Association Familles rurales de Surzur que j'accepte.

Fait à Surzur, le _____ Signature :